



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur juridique. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de chaque branche professionnelle.



**SECTEUR
RELATIVEMENT JEUNE**

Les branches des cabinets d'avocats et des études de commissaires-priseurs judiciaires et salles de ventes volontaires sont plutôt jeunes.

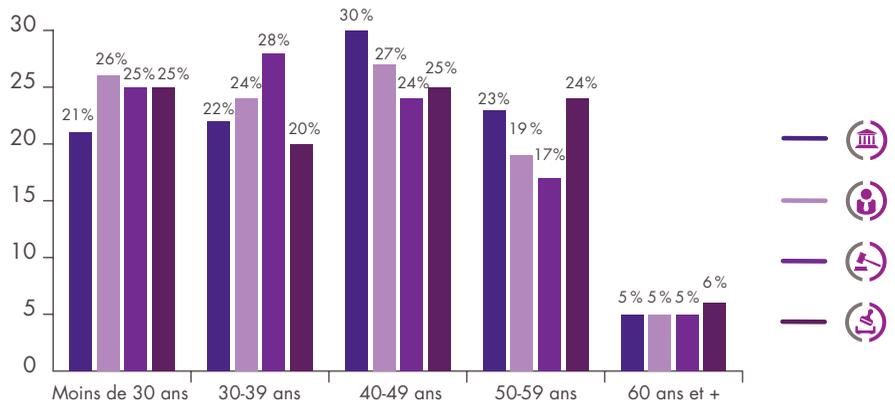
En effet, la proportion de salariés de moins de 35 ans y est nettement plus importante que la moyenne et les seniors sont au contraire moins nombreux.

Les études d'administrateurs et mandataires judiciaires et d'huissiers de justice ont un profil plus âgé avec une faible part de salariés de moins de 39 ans et une proportion de seniors plus élevée.

Répartition des salariés par tranche d'âge en 2012

Tranche d'âge					
Moins de 30 ans	21 %	26 %	25 %	25 %	26 %
30-39 ans	22 %	24 %	28 %	20 %	23 %
40-49 ans	30 %	27 %	24 %	25 %	26 %
50-59 ans	23 %	19 %	17 %	24 %	20 %
60 ans et +	5 %	5 %	5 %	6 %	5 %
Total	100 %				

Pyramide d'âge par branche professionnelle



Secteur juridique

Branches professionnelles

Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

Cabinets d'avocats

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

Études d'huissiers de justice



ÉVOLUTION DIFFÉRENCIÉE DES PYRAMIDES DES ÂGES

Deux branches connaissent un rajeunissement de la pyramide des âges : les études de d'administrateurs et mandataires judiciaires et les études de commissaires-priseurs judiciaires et salles de ventes volontaires. La branche des cabinets d'avocats est plutôt vieillissante.

Évolution des tranches d'âge - 2008-2012

Branche/tranche d'âge	2008	2009	2010	2011	2012
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
< 35 ans	30 %	32 %	35 %	35 %	36 %
35-50 ans	41 %	43 %	41 %	40 %	39 %
> 50 ans	29 %	25 %	24 %	25 %	25 %
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
< 35 ans	39 %	37 %	37 %	38 %	37 %
35-50 ans	40 %	41 %	40 %	39 %	39 %
> 50 ans	21 %	21 %	23 %	23 %	24 %
			100 %	100 %	100 %
< 35 ans			41 %	40 %	43 %
35-50 ans			36 %	37 %	35 %
> 50 ans			23 %	23 %	22 %
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
< 35 ans	32 %	31 %	33 %	35 %	35 %
35-50 ans	38 %	39 %	36 %	33 %	32 %
> 50 ans	30 %	31 %	31 %	32 %	34 %
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
< 35 ans	38 %	36 %	36 %	37 %	37 %
35-50 ans	40 %	41 %	39 %	38 %	37 %
> 50 ans	22 %	23 %	24 %	25 %	26 %



Sur 100 salariés de la branche des études d'administrateurs et mandataires judiciaires, 29 % avaient plus de 50 ans en 2008.



PROGRESSION DE LA PROPORTION DE SÉNIORS

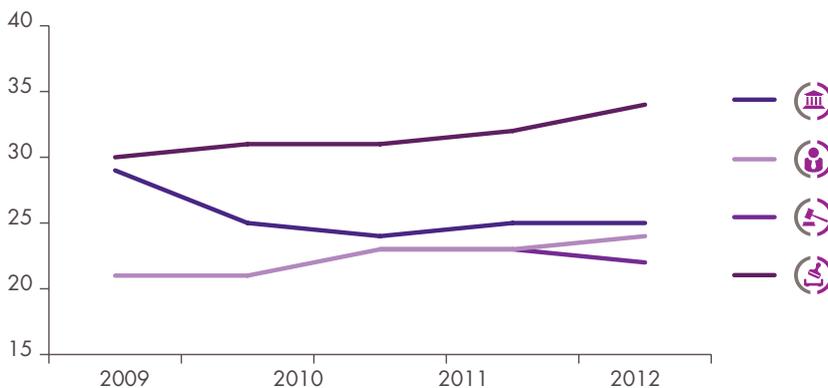
Les seniors représentent entre un cinquième et un quart des salariés selon les branches. Leur part est constante entre 2008 et 2012 dans les études d'administrateurs et mandataires judiciaires et les études de commissaires-priseurs et salles de ventes volontaires (2010-2012). Elle augmente en revanche dans les cabinets d'avocats et les études d'huissiers de justice.



HOMOGÉNÉITÉ RÉGIONALE

Toutes les régions présentent une pyramides des âges similaire, avec un taux de salariés d'âge intermédiaire (35-50 ans) supérieur aux autres tranches d'âges. L'Île-de-France se démarque avec une proportion de jeunes salariés beaucoup plus élevée.

Évolution du taux de seniors



Pyramide d'âge par région

Région	< 35 ans	35-50 ans	50 ans et +	Total
Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine	34 %	37 %	30 %	100 %
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes	30 %	41 %	29 %	100 %
Auvergne, Rhône-Alpes	36 %	39 %	25 %	100 %
Bourgogne, Franche-Comté	31 %	38 %	31 %	100 %
Bretagne	30 %	41 %	29 %	100 %
Centre	31 %	39 %	30 %	100 %
Corse	21 %	47 %	31 %	100 %
DOM	33 %	43 %	24 %	100 %
Île-de-France	46 %	34 %	20 %	100 %
Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées	32 %	40 %	28 %	100 %
Nord-Pas-de-Calais, Picardie	35 %	38 %	27 %	100 %
Normandie	32 %	39 %	29 %	100 %
Pays de la Loire	33 %	42 %	25 %	100 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	31 %	39 %	30 %	100 %
Moyenne	37 %	37 %	26 %	100 %